

# L'Eglise évangélique réformée ouvre sa nouvelle législature

**Morat** Qu'est-ce que la société attend de l'Eglise et comment celle-ci peut-elle s'adapter pour répondre aux besoins des individus? Répondre à ces questions sera le grand défi de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg lors des quatre prochaines années. C'est en tout cas ce qui est ressorti de la session constitutive de la législature 2018-2021 du synode de l'institution religieuse, qui a eu lieu samedi matin à Morat. Le synode nouvellement élu fait office de «parlement de l'Eglise». Il porte la responsabilité de son orientation stratégique dans le canton.

Les objectifs de la nouvelle législature seront débattus en septembre lors du synode de discussion, dont le thème sera «comment être une Eglise de témoins?» «Un grand nombre d'individus s'intéressent aux questions spirituelles, mais nous ne savons pas vraiment comment nous adresser à eux, relève Pierre-Philippe Blaser, président du Conseil synodal. Pour résoudre ce problème, il nous faut développer des compétences et un meilleur dialogue entre les paroisses et le synode, sans pour autant renier les directives de la foi chrétienne.»

Les 77 délégués présents samedi ont confirmé dans ses fonctions le président du bureau du synode, Pierre-Alain Sydler. Ses deux vice-présidents seront Jean-Pierre Javet et Ulrich Wagner. Ce dernier a été élu à ce poste pour la première fois.

La plupart des membres des commissions financières, de consécration et de recours ont été réélus. Deux nouvelles têtes sont entrées dans la danse: Olivier Pittet, de Romont (commission financière) et Didier Meyer, pasteur à la paroisse de Châtel-Saint-Denis - La Veveyse (commission de consécration).

Les présidents du Conseil d'Etat et du Grand Conseil ont pris part à ces élections. Ils ont tous deux souligné l'importance des objectifs fixés par l'Eglise réformée jusqu'en 2021. MB